

Ressource 5 : l'exemple du Sénégal, un modèle de Comité de Gestion fonctionnel et projet d'établissement

Le Sénégal, à travers sa politique de déconcentration et de décentralisation, a pris l'option stratégique d'impliquer et de responsabiliser les collectivités locales et les communautés dans la gestion de l'éducation pour atteindre l'objectif majeur d'une éducation de qualité pour tous. Dans ce contexte, et, dans le cadre de la coopération entre le Sénégal et le Japon, un projet dénommé Projet d'Amélioration de l'Environnement Scolaire (PAES) a été mené de 2007 à 2013.

Ce projet avait pour objectif, en s'appuyant sur la sensibilisation, la formation et l'organisation, de susciter la participation des communautés et des collectivités locales à la gestion du système éducatif à la base à travers la mise en place de Comités de Gestion d'Ecole (CGE) et d'Unions de Comité de Gestion d'Ecole (UCGE) fonctionnels.

Il avait souligné que l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'action volontariste (PAV) est la mission centrale du CGE et précisé un certain nombre d'éléments clés pour la bonne réalisation du PAV, qui constitue de fait ce que nous avons appelé PE dans ce cahier.

Nous vous invitons à prendre connaissance des extraits du document intitulé **Modèle de Comité de Gestion fonctionnel**. Il propose un modèle pour mettre en place et gérer un CGE opérationnel et efficient, en lien avec le PAV.

Sigles et acronymes utilisés dans ce document :	
<i>AG : Assemblée Générale</i>	<i>IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale</i>
<i>AME : Association des Mères d'Elèves</i>	<i>PAV : Plan d'action volontariste</i>
<i>APE : Association des Parents d'Elèves</i>	<i>PCR : Président de Conseil Rural</i>
<i>ASC ; Association sportive et culturelle</i>	<i>PV : Procès-Verbal</i>
<i>CGE : Comité de Gestion d'Établissement</i>	<i>UCGE : Union de CGE</i>
<i>IA : Inspection d'Académie</i>	



Extraits du document Modèle de Comité de Gestion fonctionnel (pages 5 et 6) :

1. **Elaborer un Plan d'action volontariste (PAV)**

Etape 1 : Préparation du projet de PAV

1. *Diagnostic participatif par l'équipe pédagogique et le CGE*
 - Constitution de données de base par l'équipe pédagogique (veiller à la participation effective de tous les enseignants)
 - Partage des données avec les membres du CGE
2. *Identification des problèmes et recherche de solutions par le CGE*
3. *Choix des problèmes prioritaires à résoudre*
4. *Définition des objectifs à atteindre*
5. *Identification des moyens à mobiliser*
6. *Elaboration du projet de PAV*

Etape 2 : Restitution par les membres du CGE à leurs organisations de base

Le projet de PAV fait l'objet de partage et de discussions au niveau de chaque organisation de base (APE, AME, ASC, équipe pédagogique, etc.) pour préparer l'AG de validation

Etape 3 : Validation sociale du PAV en AG

Etape 4 : Transmission d'une copie du PV de l'AG et du PAV à l'IDEN, à l'UCGE et au Maire/PCR

2. **Exécuter le PAV**

1. *Procéder à la mobilisation effective des ressources (moyens humains matériels et financiers)*
2. *Désigner un responsable pour chaque activité*
3. *Faire exécuter les activités retenues dans le PAV et respecter le planning*

NB : Veiller au caractère participatif, réaliste et volontariste du PAV au cours de son élaboration et de son exécution

3. **Gérer** de façon transparente, efficace et efficiente les ressources matérielles et financières
 1. *Respecter les principes de gestion: transparence (pièces justificatives), efficacité, efficience, régularité des dépenses, opportunité des mouvements*
 2. *Disposer d'outils de gestion à jour*
 3. *Rendre compte régulièrement à la communauté et aux autorités*



4. Assurer le suivi/évaluation de la mise en œuvre du PAV

Mettre en place un dispositif opérationnel de suivi :

1. Assurer le suivi **interne** de la mise en œuvre du PAV par le CGE :
 - Suivre régulièrement l'exécution des activités (remplir la fiche de suivi Interne des activités du CGE)
 - Elaborer et partager en AG les rapports bilan à mi-parcours et annuel

2. Assurer le suivi **externe** :
 - Par l'IDEN**
 - Intégrer le suivi des CGE dans le plan global de suivi des IDEN
 - Faire exécuter le suivi (remplir la fiche de suivi externe des activités du CGE)
 - Faire la synthèse des rapports avec copie au Maire/PCR
 - Par l'UCGE¹**
 - Elaborer un planning de suivi des CGE
 - Faire exécuter le suivi (remplir la fiche de suivi externe des activités du CGE)

3. Assurer un système de rapportage efficace :
 - Elaboration et transmission de rapports, PV, etc. à l'IDEN et à l'UCGE;
 - Collecte et remontée de données: CGE- IDEN (copie UCGE)- IA-MEN »

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'élaboration d'un PAV, vous pouvez vous reporter au document [Guide de Formation des CGE à l'élaboration d'un PAV](#) (Sénégal, JICA-MEN, 2012)

¹ voir page 11 du document [Modèle de Comité de Gestion fonctionnel](#)

